

Réunion publique du Conseil de Quartier Opéra-Chaussée d'Antin

Mercredi 23 mars 2016 à 19h

Lycée Condorcet – 8 rue du Havre

L'ouverture des commerces le dimanche et la Zone Touristique Internationale : quels impacts sur la vie du quartier ?

Elus présents :

- Alexis GOVCIYAN, 1^{er} adjoint chargé du respect de l'espace public, de la sécurité publique et référent du quartier Opéra-Chaussée d'Antin
- Isabelle VUGHT, Conseillère d'arrondissement déléguée à l'animation locale, aux relations avec les associations et les institutions de la métropole du Grand Paris
- Jean-Baptiste DE FROMENT, Conseiller de Paris, délégué à l'administration générale, aux investissements, à l'innovation et aux nouvelles technologies et rapporteur de la Mission d'information et d'évaluation sur le travail dominical

Membres présents du bureau du conseil de quartier Opéra-Chaussée d'Antin :

Christiane BORREDON, Catherine CRONIER, Cécile DUHAU, Sylvain METIVIER, Jean-Pierre PORTE.

Invités :

- Pascal BARILLON, vice-président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Catherine DELVAUX, responsable Service Communication, Drouot
- Lucile DUCROCQ, marketing et communication, Passage du Havre
- Julien LARMAGNAC, Directeur des Opérations Printemps-Hausmann
- Clément NEAU, Building Manager, Passage du Havre
- Noël RENAULT, directeur de la FNAC Saint-Lazare
- Guillaume SIMONIN, Responsable des affaires économiques, Union du grand commerce de Centre-ville

Introduction

Le mot de bienvenue est adressé par **Alexis Govciyan**, premier adjoint chargé du respect de l'espace public et président du bureau du Conseil de Quartier Opéra-Chaussée d'Antin, qui remercie la Provisoire du lycée, Christiane Borredon et la provisoire adjointe, Anne-Marie Jovet, d'accueillir la réunion dans ces locaux, ainsi que l'ensemble des invités pour leur présence.

L'ouverture dominicale des commerces et plus globalement le dispositif de zone touristique internationale déjà voté par le parlement et promulgué par l'exécutif n'est certes pas mis en œuvre. Toutefois, il était important que la Mairie du Neuf qui est très mobilisée en termes de sécurité et de propreté, mais aussi de développement économique et d'emplois, puisse examiner les conséquences de tels dispositifs et échanger avec les habitants et les commerçants. D'où cette réunion publique du Conseil de quartier qui comprend notamment l'ensemble des grands magasins.

Après ce rappel de problématique et les enjeux d'une telle réunion, Alexis Govciyan présente les intervenants et les remercie pour avoir bien voulu accepter l'invitation.

Jean-Baptiste de Froment, Conseiller de Paris, délégué à l'administration générale, aux investissements, à l'innovation et aux nouvelles technologies et rapporteur de la Mission d'information et d'évaluation sur le travail dominical, donne, tout d'abord, quelques éclairages sur des éléments généraux concernant l'ouverture des magasins le dimanche. Pendant longtemps, l'ouverture dominicale était limitée à sept micro-zones. La Maire de Paris pouvait donner une autorisation d'ouverture sur tout ou partie de Paris. Elle a décidé de l'accorder seulement à ces sept zones. L'État a ensuite décidé que pour les Zones Touristiques Internationales (ZTI), l'avis de la Maire de Paris n'était pas requis. Le ministère de l'économie a identifié douze ZTI à Paris dont celle du quartier Haussmann qui s'étend jusqu'à Drouot.

La loi Macron qui prévoit la création de ces zones a été votée et le décret d'application a été pris.

L'ouverture dominicale des commerces est conditionnée à un accord collectif avec les syndicats. En cas d'échec à trouver un accord, certains magasins n'ouvriront pas le dimanche.

Le quartier Haussmann génère une activité commerciale très importante et constitue la plus grande zone commerciale à ciel ouvert d'Europe.

Le chiffre d'affaire des Galeries Lafayette et du Printemps réunis s'élève à deux milliards et demi d'euros. Il est principalement généré par une clientèle étrangère. L'argument des opposants à l'ouverture dominicale selon lequel les achats non effectués le dimanche sont reportés dans la semaine, n'est pas valable dans les zones touristiques. Ainsi, l'ouverture dominicale pourrait engendrer une augmentation du chiffre d'affaire et la création d'emplois.

La Maire du 9^e s'est battue pour que les riverains de ce secteur ne soient pas perdants. Le quartier nécessite une requalification avec davantage de moyens pour renforcer la sécurité, la propreté, la lutte contre la pollution, pour revoir la circulation automobile et celle des cars.

Guillaume Simonin (Union du grand commerce de Centre-ville) : les Galeries Lafayette et le Printemps sont de grandes enseignes mais il en existe également d'autres dans le quartier (C&A, Zara, H&M, Uniqlo etc.). Leur chiffre d'affaire a augmenté de 20% ces dernières années grâce à la clientèle étrangère.

L'ouverture dominicale a un coût. Il faut donc que la consommation soit importante pour que cela soit bénéfique. Il ne suffit pas d'un report de consommation des jours de la semaine vers le dimanche mais d'une véritable hausse de la consommation. Dans les villes où les magasins ont légalement le droit d'ouvrir tous les dimanches de l'année, telles que Nice depuis 6 ans et Bordeaux, ils n'ouvrent pas chaque dimanche dans les faits.

Concernant la délimitation des zones, pour assurer une bonne visibilité notamment pour les touristes, il était important d'éviter le morcellement des zones. Les zones doivent, en effet, être suffisamment étendues.

Pour l'instant, les accords de branche ont en majorité conduit à un échec. Les syndicats ont une position de principe sur le travail du dimanche. Sur toute la France, seulement cinq entreprises (dont Etam, le groupe comprenant Zara, Nature et Découverte, Darty) et une branche (horlogerie et bijouterie) ont pu signer un accord pour l'instant.

Cette situation est également confirmée par les autres intervenants :

Julien Larmagnac (Printemps-Haussmann) : les accords de branche ont échoué jusqu'à présent, donc l'établissement n'a pas de vision pour l'instant.

Lucile Ducrocq (Passage du Havre) : le Passage du Havre ouvrira si la FNAC obtient ses accords et que les autres boutiques sont prêtes à ouvrir.

Noel Renault (FNAC Saint-Lazare) : rien n'est joué pour l'instant, tout est suspendu aux négociations. La FNAC est prête à ouvrir en juin si tout se passe bien.

Catherine Delvaux (Drouot) : l'Hôtel des ventes Drouot est un lieu culturel. Des offres spécifiques sont faites au moment des grands événements parisiens. Il n'y a pas de représentation syndicale. Un accord d'entreprise est nécessaire pour l'ouverture du dimanche. Il est presque prêt.

Pascal Barillon (Chambre de Métiers et l'Artisanat) : la Chambre de Métiers représente les artisans et commerçants de proximité qui sont assez peu présents dans le quartier Haussmann. Aussi, la ZTI du 9^e n'a rien à voir avec les autres ZTI et les conséquences de la loi ne risquent pas d'impacter fortement l'activité, même si la vigilance doit être de mise. Un observatoire a déjà été mis en place par la Ville de Paris sur le Marais, Montparnasse et Bercy, et après la mise en œuvre de la loi et au cas où les négociations avec les syndicats le permettent, la Chambre sera présente pour accompagner et former tous ceux qui en auront besoin.

Echanges avec le public

Habitante : au bout de combien d'accords l'ouverture du dimanche sera-t-elle effective ?

Guillaume Simonin : si seulement 20 % des magasins ouvrent le dimanche, cela ne prendra pas. Il faut au moins un magasin sur deux pour que cela fonctionne. Si les Galeries Lafayette ouvrent, cela enclenchera une dynamique.

Habitant : quelles améliorations ce dispositif pourrait-il apporter en termes de flux de circulation ?

Habitante : la rue des Martyrs est piétonne le dimanche matin. Est-il prévu de transformer la ZTI en zone piétonne à 100% autour des Grands Magasins ?

Alexis Govciyan : la question de la circulation doit être prise en charge avec la Préfecture de Police et la Mairie de Paris, et pour cela Delphine Bürkli, Maire du Neuf est très engagée et souhaite que des

améliorations soient faites dans les plus brefs délais. A cet effet, pour résoudre le problème de circulation des cars, est étudié en lien avec les Galeries Lafayette un déport sur le boulevard Haussmann. C'est un sujet certes complexe, mais sur lequel la Maire du 9^e est fortement mobilisée.

Sylvain Métivier (conseiller de quartier) : la hausse du tourisme a été considérable ces dernières années, entraînant une augmentation du nombre de cars. Une proposition est en effet d'accueillir les groupes de tourisme exclusivement sur un côté du boulevard Haussmann. Les zones de dépose et de reprise seraient concentrées sur ce boulevard.

Jean-Baptiste de Froment : la piétonnisation est impossible à court terme. Il faut repenser l'intégralité du plan de circulation dans Paris et notamment celui des cars qui pourraient déposer les touristes à l'extérieur de Paris puis des véhicules plus petits les achemineraient vers le centre. Les Chinois viennent souvent pour la première fois à Paris et choisissent donc la solution de facilité en prenant le car. Il y a quelques années, c'était les Japonais qui prenaient le car et qui peu à peu ont changé leur comportement et sont devenus plus autonomes.

Habitante : dans combien de temps ces aménagements d'apaisement de la circulation seront-ils mis en œuvre ?

Alexis Govciyan : des aménagements sont déjà prévus pour les cars boulevard Haussmann et les habitants en seront informés dès leur mise en œuvre.

Habitante : comment voyez-vous l'évolution des habitants dans ce quartier ? Pourra-t-on continuer à vivre ici ?

Isabelle Vught : elle rappelle le rôle de chaque habitant et surtout des conseils de quartier qui doivent pouvoir traiter de ces sujets et être force de propositions. Des projets ont été déposés dans le cadre du budget participatif afin d'apporter des améliorations à la vie du quartier.

Habitant : quels seront les horaires d'ouverture appliqués ? Cette ouverture le dimanche est-elle réversible ?

Julien Larmagnac : tant qu'il n'y a pas d'accord, on ne peut pas établir d'horaire. Pour l'instant, lorsque c'est autorisé (en période de soldes par exemple), les magasins sont ouverts le dimanche entre 11h à 18h, mais tout est réversible. Si les magasins n'y trouvent pas leur compte au bout de quelques dimanches d'ouverture, alors ils ne continueront pas.

Habitant : le réaménagement du quartier ne doit pas se faire uniquement vis-à-vis de l'ouverture du dimanche.

Catherine Cronier (conseillère de quartier) : cela fait des années que des solutions sont demandées pour résoudre le problème de circulation des cars et une prise en compte est engagée par la Mairie.

Habitant : - Les véhicules de police pourraient-ils passer plus souvent pour résoudre les problèmes de sécurité ?

- Combien d'emplois ont-ils été créés à Nice depuis que les magasins ouvrent le dimanche ?
- Le tissu du petit commerce est très important, il faut le préserver.
- Que devient le bus de la Police qui était présent dans le quartier des grands magasins ?

Alexis Govciyan : la Mairie du 9^e travaille en partenariat étroit avec la Préfecture de Police et le commissariat central du Neuf. En plus des effectifs prévus pour l'arrondissement, la Mairie a obtenu que 15 agents supplémentaires soient dédiés à ce quartier spécifiquement, au sein du Groupement spécialisé de terrain. Par ailleurs, il est souhaité par la Mairie que les agents des grands magasins qui sont dédiés à la sécurité soient autorisés à opérer sous les marquises en cas de problème avéré, mais cela nécessite un dispositif législatif. Enfin, dans cette période de risque d'attentat accru, il est préférable qu'au lieu d'un bus de police qui est statique et constitue une cible, puissent circuler des agents mobiles par groupes de deux ou trois, c'est ce qui s'organise concrètement.

Guillaume Simonin : n'a pas les chiffres sur la création d'emplois à Nice mais les syndicats ont toutes ces données.

Jean-Baptiste de Froment : le lien entre l'ouverture dominicale et la disparition du petit commerce n'est pas établi. A cause de la hausse des baux commerciaux, les grandes enseignes ont remplacé le petit commerce de bouche. Il existe un outil à la Mairie de Paris : le dispositif Vital Quartier. La Mairie peut préempter des baux commerciaux pour réserver des emplacements à certains commerces. Cela coûte cher mais cela se fait au cas par cas et les résultats sont positifs. Il y a peu de petits commerces dans le quartier Haussmann et ils ont peu d'activité le dimanche mais ils pourront bénéficier d'un effet d'entraînement si d'autres enseignes ouvrent leurs magasins.

Alexis Govciyan : des dispositifs d'accompagnement du petit commerce seront également mis en place, vraisemblablement par le Conseil Régional d'Ile de France en lien avec les professionnels.

Habitant : au sujet de la propreté, quels sont les moyens dont la Mairie du 9^e dispose pour verbaliser et faire respecter l'environnement ?

Jean-Baptiste de Froment : les agents censés verbaliser sont exclusivement dédiés au stationnement. Il y a très peu de verbalisation sur les questions de propreté. Des demandes ont été faites pour que davantage de personnel soit mis à disposition. Dans le cadre du plan zéro déchet, des brigades de verbalisation seront mises en place. Des cendriers de rue ont été installés dans l'arrondissement et des animations canines sont organisées. Il faudrait s'aligner sur le régime des Champs Elysées qui bénéficient de moyens exceptionnels.

Habitante : Pourquoi ne pas piétonniser entièrement le boulevard Haussmann ? Comment peut-on mettre tous les cars sur le boulevard Haussmann ?

Habitant : des expériences de transfert de passagers à partir des autocars n'ont pas été concluantes. Il suggère que les trottoirs de la rue Mogador soient élargis. Il faut mettre en place des solutions pour diminuer la place de la voiture individuelle.

Habitante : si la vie de tous les jours était rendue plus calme, alors l'ouverture dominicale serait mieux acceptée.

Habitante : le dimanche est le seul jour possible pour les riverains pour circuler et stationner en voiture. Il faudrait mettre en place des parkings à prix réduits réservés aux riverains.

Alexis Govciyan : nous menons une politique pragmatique, où la prise en compte des réalités du terrain et la concertation avec les riverains restent prioritaires. C'est d'ailleurs le sens de ces réunions des conseils de quartier qui sont ouvertes aux habitants.

Habitant : - il y a beaucoup d'affluence rue de Provence, qui devient impraticable pour les piétons, les vélos, les voitures.

- Il n'y a plus de restaurants dignes de ce nom, proposant des produits frais.
- Des camions frigorifiques stationnent des heures, moteur allumé, sous nos fenêtres.
- L'arrêt de bus à l'angle des rues Chaussée d'Antin et Provence est inaccessible.

Habitant (société Calzedonia) : il faut communiquer pour annoncer qu'on est ouvert le dimanche. Le magasin Calzedonia rue de la Chaussée d'Antin a obtenu un accord pour ouvrir le dimanche mais si les autres magasins n'ouvrent pas et qu'on ne communique pas, alors il n'y a personne.

Guillaume Simonin : on ne peut pas communiquer tant qu'il n'y a pas un minimum de magasins ouverts. Il surveille l'état des négociations dans les Grands Magasins mais n'a pas de visibilité sur la date à laquelle ils pourront ouvrir. Lorsque suffisamment de commerces sont ouverts, les tours opérateurs en profitent et l'information se propage ainsi.

Habitante : depuis que la place de la Trinité a été réaménagée, c'est beaucoup plus fluide. Il est nécessaire de s'adapter.

Habitant : quel est le fond du problème pour lequel les syndicats refusent le travail dominical ?

Alexis Govciyan : l'objet de la réunion n'est pas de débattre de l'opportunité d'ouvrir le dimanche mais plutôt des impacts, des conséquences de cette ouverture sur la vie du quartier. Une prochaine réunion publique pourra avoir comme thème la sécurité et la circulation.

Alexis Govciyan conclut la réunion en remerciant les intervenants, les participants et le lycée Condorcet pour son accueil.

Annexe : Plan de la Zone Touristique Internationale Haussmann

